



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

professions de santé

Question écrite n° 120964

Texte de la question

M. Christian Blanc appelle l'attention de M. le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur la filière de médecine générale. Les besoins de santé de la population et les enjeux de la démographie médicale sont tels que le ministère de la santé a admis la nécessité que 50 % des internes soient des médecins spécialistes de la médecine générale. Afin de renforcer cette filière, la loi HPST avait disposé que chaque année seraient nommés vingt professeurs des universités, trente maîtres de conférences et cinquante chefs de clinique, et ce pendant quatre ans. Les postes prévus pour l'année 2010 ont été ouverts sans qu'ils aient pour autant tous faits l'objet d'affectation au 1er novembre : dix-sept professeurs titulaires sur vingt et trois postes de maîtres de conférence sur trente. Pour l'année 2011, suite à la réouverture du *numerus clausus*, le nombre d'internes de médecine générale augmente fortement. Le Conseil national des universités a validé trente-et-un dossiers de maîtres de conférences associés. Vingt-trois candidats seulement sont retenus par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ; de même, onze nominations de professeurs associés sont accordées sur vingt-et-une proposées ; enfin, vingt-huit enseignants sont aptes à la titularisation et onze seulement retenus. Dans ces conditions, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre pour combler le retard pris dans l'application des engagements pris dans le cadre de la loi « Hôpital, patients, santé et territoires ».

Données clés

Auteur : [M. Christian Blanc](#)

Circonscription : Yvelines (3^e circonscription) - Nouveau Centre

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120964

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11478

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)